

**Ministère de la Défense et des Anciens combattants
Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense**

Paris, le 21 juillet 2002

Allocution de M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, lors de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France.

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et messieurs les Ministres,
Madame la présidente de la fondation de la Shoah,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Maire de Paris,
Messieurs les préfets,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les élus,
Messieurs les officiers généraux,
Monsieur le président du Crif,
Messieurs les grands rabbins,
Mesdames et messieurs les présidents,
Mesdames, Messieurs,

Il y a soixante ans, ici même, à Paris, capitale de la France, capitale de la patrie des Lumières et des droits de l'Homme, des hommes mais aussi des enfants, des femmes, des vieillards, des malades étaient pourchassés, arrêtés puis rassemblés pour être déportés.

Il y a soixante ans, ici même, à Paris, mais aussi sur l'ensemble du territoire national, l'épouvantable tragédie se nouait. La marche vers l'horreur s'accélérait. Déjà, l'ombre de la Shoah enveloppait les innocents parqués au Vélodrome d'Hiver.

Les rafles de juillet 1942 n'étaient hélas pas les premières. Mais elles marquaient par leur ampleur et leur nature un changement profond, une aggravation dans la tragédie incommensurable vécue par les juifs. Quelques mois auparavant, en janvier, les nazis avaient décidé à Wannsee de déporter tous les Juifs d'Europe.

L'Etat français, en organisant ces rafles systématiques, s'enfonçait dans la collaboration et trahissait les principes fondateurs de notre nation.

Oui, le Président de la République a eu raison de dénoncer au nom de la France les complices des nazis. Oui, " la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français " selon ses mots, si forts, si justes et ô combien nécessaires.

Cette année, comme chaque année, nous sommes réunis en ce lieu, comme dans toutes les préfectures de France, pour nous souvenir. Pour ne rien oublier des persécutions, de la traque et du destin brisé de tant de juifs de France. Pour regarder en face le visage hideux qui était celui de l'État en ces instants terribles où là capitulation, la détresse, l'humiliation le jetèrent dans les bras de l'occupant.

Oui, le Vel' d'Hiv, Drancy, Compiègne et tous les camps de transit, ces antichambres de la mort, ont été organisés, gérés, gardés par des Français. Oui, le premier acte de la Shoah s'est joué ici, avec la complicité de l'Etat français. Après la tragédie du Vel' d'Hiv, d'autres rafles ont suivi: soixante seize mille juifs ont été déportés depuis la France. Si peu revinrent.

Dire la vérité, transmettre la mémoire, évoquer les heures sombres, c'est rappeler à chacun et d'abord aux plus jeunes, que le pire n'est jamais loin, que la liberté, l'égalité et la fraternité sont un combat sans fin.

Mais, dire la vérité, transmettre la mémoire, c'est rappeler aussi qu'en ces temps troublés et périlleux, Vichy n'était pas toute la France.

Raconter l'histoire, l'abandon des élites et la collaboration, c'est raconter aussi le courage de ceux qui ont dit non, le général de Gaulle, les Français libres qui se battaient au même moment dans les sables de Libye et les résistants de tous bords qui s'organisaient et s'armaient pour refuser l'inacceptable.

Raconter l'histoire, c'est raconter les Justes, ces hommes et ces femmes anonymes, ces villages entiers qui ont caché des Juifs, qui se sont élevés publiquement, avec courage et efficacité, contre l'antisémitisme. Nous pensons à Mgr Saliège, au pasteur Boegner, à ces agents de l'Etat, à ces civils et à ces militaires, qui furent fidèles à leurs principes.

Des principes qui étaient ceux de leur foi ou de leur éducation. Des principes qui étaient ceux de l'humanité, et

qui n'auraient jamais dû cesser d'être ceux de la France. Des principes humanistes que nous devons inlassablement réaffirmer. Aujourd'hui, l'action des justes comme les drames vécus par nos compatriotes nous obligent.

Parce que nous assumons nos responsabilités, nous pouvons agir et ancrer le devoir de mémoire si souvent invoqué dans l'action. Il faut transmettre et témoigner encore et encore, inlassablement, parce que la mémoire ne doit pas être le "cimetière abandonné" évoqué par Marguerite Yourcenar.

Je veux saluer le rôle majeur des associations, des fondations de mémoire et de ceux qui se sont investis pour que la vérité et la justice s'affirment pleinement. Nous savons combien ils ont oeuvré, parfois bien seuls, pour savoir d'abord, pour faire prendre conscience ensuite, pour transmettre enfin. Je tiens ici à rendre hommage au travail remarquable accompli par la commission que Monsieur Jean Mattéoli a présidée. Reprenant ses conclusions, l'Etat s'est engagé avec détermination dans la création de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Avec sa présidente Simone Veil, son rôle pour la perpétuation de la mémoire est essentiel. Je compte sur son action, elle peut compter sur notre soutien.

La France prend également à cœur son rôle actuel à la présidence du groupe d'action international sur la mémoire de la Shoah. Sous mon autorité, six ministères sont mobilisés pour accomplir cette mission à laquelle j'attache une grande importance. La réunion de Strasbourg, en octobre prochain, devra permettre, avec le Conseil de l'Europe, de progresser de façon tangible dans la transmission de la mémoire. La République ne faillira pas dans l'enseignement de la Shoah, de sa réalité et de ses causes.

Selon des modalités et des moyens diversifiés sans cesse adaptés, l'éducation nationale devra permettre aux jeunes de France de savoir et de prendre la mesure des faits passés et des risques pour l'avenir. C'est par cet effort quotidien que nous combattons les idéologies et les comportements indignes de notre pays.

La France sera elle-même en regardant le passé en face, en honorant le souvenir des victimes, en assurant la transmission de la mémoire de cette tragédie.

La France sera elle-même en prenant les moyens politiques, administratifs, diplomatiques et éventuellement militaires, pour lutter contre la terreur, la haine et l'intolérance, sur notre sol comme en Europe et dans le monde.

Il y a quelques mois, de dramatiques attentats ont endeuillé une grande démocratie, les États-Unis, certains souhaitant imposer par la terreur leur volonté criminelle. Nous sommes solidaires de nos alliés et amis américains comme nous le sommes de toutes les victimes du terrorisme de par le monde. La France n'acceptera jamais ces assassinats.

Depuis quelques mois, une série d'actes inadmissibles a été commise à l'encontre de la communauté juive de notre pays, de ses membres, de ses lieux de culte, de ses biens, de ses symboles.

Nous refusons cette violence et nous la condamnons avec la plus grande fermeté. Le chef de l'Etat et le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger ont pris et prendront toutes les mesures nécessaires pour que cessent ces agressions qui insultent notre pays. Nous poursuivrons sans relâche leurs auteurs afin qu'ils soient punis.

Agresser la communauté juive, c'est agresser la France, c'est agresser les valeurs de notre République qui ne peuvent laisser aucune place à l'antisémitisme, au racisme, à la xénophobie. Chacun a le droit à la liberté de conscience, à la liberté de culte, à la liberté de pensée. Chaque existence a droit à la différence.

Malgré ces événements tragiques, malgré cette situation internationale difficile, aujourd'hui, je reste confiant. Dans l'action des forces de l'autorité républicaine d'abord. Mais, aussi parce que l'immense majorité des Français a rappelé avec force son attachement indéfectible à la République, aux valeurs de la démocratie, aux principes de notre devise nationale.

Nos compatriotes, et parmi eux la foule des jeunes, ont exprimé leur refus de tout ce qui rappelle ou pourrait conduire à l'intolérance, au racisme ou à l'antisémitisme.